

<b>Zeitschrift:</b>	Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Heraldische Gesellschaft
<b>Band:</b>	42 (1928)
<b>Heft:</b>	3
<b>Artikel:</b>	Quelques drapeaux anciens en Gruyère [suite et fin]
<b>Autor:</b>	Naef, Henri
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-746692">https://doi.org/10.5169/seals-746692</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Die aktenmässige Unterlage dieser Arbeit findet sich im Faszikel „Adelige Lehen. Weiss“ im bischöfl. Baselschen Archiv zu Bern. Für die leihweise Übersendung der Akten auf die Universitätsbibliothek in Basel sei Herrn Staatsarchivar Kurz hiemit bestens gedankt. Mit gutem Nutzen wurde auch die kürzlich erschienene Schrift von A. Membrez „Die Burgvogtei Binzen unter den Fürstbischöfen von Basel 1503—1769“ beigezogen. — Das Wappenbuch der Meyer zum Pfeil befindet sich auf der Basler Universitätsbibliothek (Mscr. H IV. 27). — Die Kenntnis von der Identität der Susanna Katharina und der Dorothea von Hallwil verdankt der Verfasser einer freundlichen Mitteilung des Herrn Dr. Walther Merz in Aarau.

## Quelques drapeaux anciens en Gruyère

par HENRI NAEF.

(Suite et fin.)

### Enseigne de la Compagnie du Grand-Villard.

Il y a quelques années, la jeunesse de Grandvillard se préparait à célébrer l'avènement d'un nouvel aubergiste. C'est un fait d'importance et l'usage veut que cette intronisation d'un genre particulier ait grand apparat. Du moins, ce qu'on ne saurait négliger c'est d'orner un sapin de toutes sortes de banderolles, destiné à honorer le futur tenancier. Le malheur voulut que de braves garçons découvrissent dans quelque réduit le drapeau délaissé dont nous allons parler. Comme il était de belle soie rubis et d'imposante dimension (environ 2 m. 20 de côté), rien ne parut plus indiqué que d'en découper des fragments pour l'arbre de bienvenue. Sans l'intervention inespérée de M. le conseiller communal A. Fresey, qui, lui, savait fort bien ce que représentait la vieille bannière, le désastre était irréparable. Il recueillit pieusement les restes déjà séparés de la hampe, et c'est dans ce triste état qu'ils furent remis, avec le consentement de la Société de tir et sur l'initiative de son président, M. Boniface Tena, au Musée gruyérien, en 1924. On le restaura, mais on ne put remplacer une bande à jamais disparue. Peu auparavant, le 27 mai 1921, M. Georges Corpataux, le diligent sous-archiviste d'Etat à Fribourg, avait vu l'enseigne dans son intégrité et avait eu l'inspiration d'en relever les motifs et les devises. C'est en partie à l'aide de son croquis que l'on parvient aujourd'hui à reconstituer l'état primitif.

On devine encore, plutôt qu'on ne la déchiffre, la date de 1744, mais on lit nettement l'inscription: «Compagnie du Grand-Villard». A gauche et à droite de cette inscription, deux grues d'argent se faisaient face, mais l'une a disparu à la suite des vicissitudes que subit la bannière. Un médaillon, peint sur la soie et ceint d'une couronne de lauriers, contient, de haut en bas, la devise « Sub Principibus nostris » (sous nos princes), un sceptre et une épée en sautoir sur lesquels repose la couronne fermée de la souveraineté qui surmonte deux écus fribourgeois. La date se plaçait au centre. Enfin un grand écusson laissait voir une croix de Saint-André, très indistincte actuellement. Cela est d'autant plus regrettable que nous aurions là un indice précis des anciennes armoiries adoptées par Grandvillard<sup>1)</sup>. De chaque côté et en réplique, un autel surmonté d'un

<sup>1)</sup> Cette commune en effet porte, sur les conseils de M. Fréd.-Th. Dubois, les armoiries suivantes: de gueules au sautoir d'argent, à la grue essorante du même brochant sur le tout, accompagnée en chef d'une étoile d'or. Voir l'article de M. Fréd.-Th. Dubois, *Les armoiries de l'ancien comté de Gruyère, de ses bannières, châtelaines, bailliages et communes, dans Armoiries et sceaux des comtes et du comté de Gruyère*, Lausanne, 1927, p. 73. Extrait des *Archives héraudiques suisses* 1921—1926, en vente au Musée gruyérien, prix 6 francs.

crucifix et un foyer d'où jaillissent des flammes; ces emblèmes illustrent la devise terminale « Pro aris et focis », pour les autels et les foyers.<sup>2)</sup>

Beaucoup moins favorisé que son confrère de Lessoc, le drapeau de Grandvillard n'a pas trouvé jusqu'ici de biographe.

Pour en expliquer les origines, nous sommes devant une alternative: ou ce drapeau appartenait à l'une des compagnies du régiment de Gruyère, ou il était l'emblème d'une société de caractère privé. On verra qu'il faut évincer cette dernière hypothèse. A Grandvillard, il est vrai, le tir à cible est en honneur depuis plusieurs siècles, et des prix furent concédés aux arquebusiers, puis aux mousquetaires dès le XVII<sup>e</sup> siècle<sup>3)</sup>. Mais ces arquebusiers, ces mousquetaires ne constituaient pas, au sens propre du terme, une société; ils étaient compris de fait dans la seule troupe régulière, qui devint le régiment de Gruyère. A partir de 1712, les fusiliers firent leur apparition et, en 1746, un nouveau code militaire fut promulgué. « Chaque régiment, écrit M. Georges Corpataux<sup>4)</sup> qui l'a étudié de près, formera autant de compagnies que son district pourra en fournir ». Jusqu'alors, Grandvillard avait fait partie, avec Gruyères, Estavannens et Broc, de la première compagnie, dite Compagnie colonelle. Depuis la nouvelle organisation, elle eut sa compagnie indépendante qui fut la troisième du premier bataillon du régiment. Rien ne prouve d'ailleurs que ce code de 1746 n'ait pas sanctionné, sur certains points, un état de fait préexistant, et que Grandvillard n'ait eu sa compagnie et son drapeau quelques ans auparavant. Quoi qu'il en soit, le grand étendard qui repose dans la salle d'armes de Bulle, servit — nous le pensons — à rallier les soldats en tricorne, habit bleu et gilet rouge, que, chaque année, sur la plaine d'Epagny, passait en revue leur colonel.

Nous avons eu la curiosité de rechercher dans les Rôles militaires du Régiment de Gruyère, aux Archives d'Etat de Fribourg, quelques renseignements complémentaires. Nous n'avons pas trouvé d'indication concernant la bannière même, mais nous avons appris le nom de celui qui, à n'en pas douter, avait l'honneur de déployer l'étendard. Sur le « Rool des portans armes du Comté Catholique et Balliage de Gruyere pour l'année 1734 », et parmi « les portants armes de la Banniere du Grandvillard », on lit ce grade et ce nom: « *Enseigne: sieur André Corbet* ». Il conserve cette fonction en 1741<sup>5)</sup>, et le silence se fait sur le sort du Régiment jusqu'en 1763. André Corbet avait-il présidé à l'inau-

<sup>2)</sup> Le dessin de ce drapeau a été relevé par M. Paul Dupasquier, à Bulle. La longueur totale de la hampe, fer de lance compris, est de 3 m 30. Le pointillé marque le fragment, aujourd'hui disparu, où une grue contournée affrontait évidemment la première. Celle-ci est d'argent, les inscriptions d'or; la couronne de feuillage verte, cernée de noir. La couronne fermée est d'or, l'intérieur écarlate — se différenciant de la soie pourpre du fond. Les attributs de la souveraineté sont d'or aussi; le cartouche est du même métal que le sautoir de l'armoirie: d'argent. Un cerne noir dessine le pourtour de toutes ces pièces. L'autel, dont les candélabres, à l'origine, semblaient avoir plus bas leur point d'appui, est d'argent, ainsi que le foyer; la flamme en est d'or entremêlé d'écarlate. — Quant au millésime, nous avouons qu'à l'heure actuelle, le dernier chiffre (4) est très effacé. Il en reste cependant des traces, et M. Corpataux se souvient de l'avoir lu plus aisément naguère.

<sup>3)</sup> Cf. J.-H. Thorin, *Notice sur Grandvillard*, Fribourg, 1878, p. 39—41.

<sup>4)</sup> *Le Régiment de Gruyère*, dans *Annales fribourgeoises*, 1915, p. 193. — Voir aussi Max de Diesbach, *La Garnison de Fribourg*, *ibid.*, 1914, p. 102—103.

<sup>5)</sup> « Rol general des portants armes du Comté catholique et Balliage de Gruyere de l'année 1741 »: à Grandvillard: « Enseigne le s<sup>r</sup> André Corbet, ancien banneret ». A. E. F. Il n'est pas nécessaire de souligner la distinction qu'il faut établir entre l'antique fonction comtale du banneret, officier militaire et juge, qui occupait le rang immédiat après le châtelain, et celle d'enseigne, qui est le grade affecté dans toutes les armées du temps au porte-drapeau.

guration du drapeau de 1744? On peut le supposer, sans pouvoir le certifier. A coup sûr, il est le premier à avoir assumé les fonctions d'enseigne à Grandvillard. Le 6 mai 1712 « André Corbet, banneret » est en tête des officiers de la localité<sup>6)</sup>; le 3 mai 1715, il est qualifié « André Corbet jadis Banneret »; il semblerait pourtant que ce fût un de ses descendants que l'on voit en 1734 élevé au rang d'enseigne, grade correspondant encore à la fonction de porte-drapeau. De 1744 il faut attendre à 1763 pour avoir de nouveaux états de corps. Le Grand rôle de cette année-là indique pour la compagnie de Grandvillard l'effectif suivant:



Fig. 76.

Capitaine, M. Jean-Pierre Currat;  
Lieutenant, M. Jean-François Currat;  
Souslieutenant, M. Jean-Pierre Pegayta;  
*Enseigne M. Jean-Baptiste Geneynaz*;  
Sergents (8) de Lessoc et d'Estavanens;  
Caporaux-Enspassade-Grenadiers-Tambours-Fifres-Fusiliers (158).  
Au total 170 hommes<sup>7)</sup>.

M. Pierre de Zurich possède une gouache où l'on aperçoit le lieutenant-colonel Jean-Nicolas de Reynold, à cheval, passant en revue vers 1785, sur la plaine d'Epagny, son régiment de Gruyère. On y voit, alignés dans un ordre impeccable, « les fifres et tambours avec leur tambour-major, . . . un peloton de grenadiers

<sup>6)</sup> « Roll du Regiment de Gruyeres du 6 may 1712 », A. E. F.

<sup>7)</sup> Communiqué par M. G. Corpataux, sous-archiviste.

avec leurs hauts bonnets à poil, puis les soldats avec leurs enseignes déployées. Ils sont tous coiffés du tricorne et vêtus de l'habit bleu, du gilet et de la culotte rouge, et de guêtres blanches »<sup>8)</sup>. Les enseignes — ce sont elles qui nous intéressent ici principalement — sont au nombre de trois, dont la première à partir de la gauche est rouge. Comment ne pas reconnaître en elle l'étendard uni de la Compagnie du Grand-Villard qui repose, non loin du trophée savoyard, au Musée gruyérien ?<sup>9)</sup> L'année même de sa résurrection fut marquée pour lui d'une gloire nouvelle. Le 14 décembre 1924, en effet, il escortait solennellement le plus illustre des bourgeois de Grandvillard, M. Jean Musy, promu à la suprême dignité de la Confédération suisse. Ce jour-là, le Président, nouvellement proclamé par les Chambres, était reçu officiellement dans le chef-lieu de la Gruyère où l'attendaient ses concitoyens enthousiastes. Les autorités de Grandvillard<sup>10)</sup> n'oublièrent pas alors le vieux témoin de leur paisible histoire, mais déployèrent la bannière dans les rues de Bulle, pour qu'elle eût sa part de la fête mémorable, et contribuât à son éclat.

### Le drapeau d'Everdes.

D'un langage que nos dures oreilles ne perçoivent point, le drapeau d'Everdes<sup>11)</sup> échange avec son frère d'armes de Grandvillard de lointains souvenirs. Ce n'est point pourtant au même régiment qu'ils servirent.

La compagnie d'Everdes formait la troisième du Régiment de Pont et sa revue annuelle avait lieu sur le pré du château de Vuippens. Dom Jean-Joseph Dey, ancien chapelain d'Echarlens, qui avait assisté dans son enfance à ses exercices, dit ceci: « Le drapeau de l'ancienne compagnie d'Everdes qui faisait partie du régiment de Pont... est tricolore et a été fait l'année 1748. D'un côté il offre l'image de la sainte Vierge, patron[n]e de la paroisse; de l'autre côté le blason d'Everdes, à savoir l'écu pallé rouge et blanc. Il porte l'inscription: *Pro aris et focis*, pour nos autels et nos foyers, c'est-à-dire pour la religion et la patrie. Avant 1798, aux jours de revue l'anseigne et quatre grenadiers transportaient ce drapeau de l'église d'Echarlens au lieu où la troupe se réunissait. Il est très convenable que ce reste de notre ancien système militaire soit soigneusement conservé dans l'église d'Echarlens.» Il y était au moment où ces mots furent écrits. La notice, extraite directement des mémoires de M. Dey par un de ses

<sup>8)</sup> Description de M. Fréd.-Th. Dubois: *Le Régiment de Gruyère en 1792*, dans le *Fribourg artistique*, 1914, pl. IX, notice accompagnant une belle reproduction de la gouache. Elle est due au peintre Joseph Landerset capitaine au service de France en 1792 et qui, licencié la même année revint à Fribourg où il obtint en 1819 le grade de colonel. Il paraît avoir peint son petit tableau à son retour de France, si l'on en interprète exactement l'inscription: «Vue de la Ville de Gruyère et du Régiment de son nom, commandé par Mr Jean Nic. de Reynold Lieutenant collonel. Peint par Landerset Commandant en 1792». Cf. *D. H. B. S.*, t. IV, p. 440, art. *Landerset*, par G. Corpataux, et le *Régiment de Gruyère*, *op. cit.*, p. 194, n. 2 et 3.

<sup>9)</sup> Il existe au château de Gruyère d'autres drapeaux qui ont dû faire partie de la Compagnie Colonelle; il serait intéressant d'en faire l'historique. Enfin l'on retrouve parfois dans le pays quelques gibernes du Régiment de Gruyère; le Musée de Bulle en possède plusieurs. Elles sont en cuir frappé, représentant l'écu gruyérien sommé de la couronne comtale et posé sur un trophée d'attributs guerriers. Un projet original de ces gibernes, dessiné en 1745, a été offert au Musée par un de ses amis, M. Fréd.-Th. Dubois, qui a reproduit l'une d'elles, appartenant audit Musée, dans *Armoiries et sceaux des comtes et du comté de Gruyère*, p. 67, fig. 47 et p. 68. Voir aussi G. Corpataux, *Le Régiment de Gruyère*, p. 195, n. 1.

<sup>10)</sup> Elle fut portée dans le cortège par M. Boniface Tena, président de la Société de Tir de Grandvillard.

<sup>11)</sup> Il est la propriété de la commune et paroisse d'Echarlens qui en effectua le dépôt au Musée gruyérien, au mois de septembre 1923.

successeurs en 1897, M. Magnin, curé d'Echarlens<sup>12)</sup>, a été utilisée par le R. P. Apollinaire Dellion en son *Dictionnaire historique et statistique des paroisses catholiques... du canton de Fribourg*<sup>13)</sup>, qui transcrit en outre ce renseignement précieux : le drapeau « fut payé par les trois communes de la seigneurie d'Everdes ».

Un second auteur, M. François Reichlen, en un article intitulé : *Une revue militaire à Vuippens en 1787*<sup>14)</sup>, raconte comment « à l'une des séances de la Société d'histoire de Fribourg, ses membres ne furent pas peu surpris de voir un vieux drapeau déployé... jadis aux couleurs blanc, rouge et vert. D'un côté, il porte l'écusson de l'ancienne seigneurie d'Everdes, composé de trois bandes rouges et



Fig. 77.

blanches, de l'autre côté, l'image de la Vierge. Il est divisé en quatre quartiers par une grande croix blanche; chaque quartier divisé en flammes ondées partant du centre ».

Complétons à notre tour ces divers renseignements et rectifions-les quelque peu. Nous retenons la date de 1748 que nous apprend M. Dey et qui ne figure

<sup>12)</sup> Lettre autographe de M. le curé Magnin, datée d'Echarlens, 27 octobre 1897. — M. Dey a mentionné ce drapeau dans sa *Chronique d'Everdes et de Vuippens*, dans le *Mémorial de Fribourg*, t. II, p. 264, Fribourg 1855.

<sup>13)</sup> T. V, 1886, p. 20, art. *Echarlens*.

<sup>14)</sup> *Nouvelles Etrennes fribourgeoises* de 1899, p. 30—33. Sur la revue du Régiment, voir en outre: Dey, *Chronique d'Everdes et de Vuippens*, loc. cit., et Max de Diesbach, *La Garnison de Fribourg*, dans *Annales fribourgeoises* de 1914, p. 105—106.

point sur le drapeau où se lit pour toute inscription la devise: *Pro aris et focis*. Quant à la disposition générale, nous nous accordons avec M. Reichlen en ce que l'enseigne fut jadis écartelée par une croix sur laquelle brochaient les médaillons, comportant, à l'avers, les armoiries et, au revers, l'image de la Vierge. De cette croix cependant, il ne reste aujourd'hui qu'un seul bras de soie vieux rouge, indiquant sa couleur originale; des fragments adhérant aux coutures prouvent l'existence primitive des bras désormais disparus. Le flammé ou, plus exactement, l'ondé des cantons est vert et blanc. La hampe est terminée par un fer de lance ajouré d'un croissant surmonté d'une étoile. Le drapeau mesurait autrefois 2 mètres 20 cm de côté environ<sup>15)</sup>.

Nos observations toutefois diffèrent de celles de nos prédecesseurs en ce qui concerne les armoiries proprement dites. Où ils ont indiqué le palé d'Everdes — que nous aurions bien aimé reconnaître parce qu'il eût facilité notre étude — nous avons dû constater un champ d'or à trois pals de gueules, de sinople et d'argent, ce qui est beaucoup moins héraudique et beaucoup plus complexe.

En décembre 1925, en effet, nous procédions à Genève dans l'atelier de Melle Gauthier, avec l'aide de M. Paul Perrelet, artiste-peintre et restaurateur, à l'examen et à la restauration très délicate des médaillons. Notre première remarque fut que ceux-ci étaient peints sur un seul morceau de soie — envers et endroit — et que des raccords de papier colorié avaient été apposés sur les parties usées et déchirées afin de les consolider. Même, un écusson de papier, armorié suivant notre précédent blasonnement, avait été superposé à l'ancien, de sorte que nous n'avions plus sous les yeux l'original. Avec des soins infinis le restaurateur décolla cet écusson postiche — (il est conservé au Musée gruyérien comme pièce à conviction) — et fit reparaître la soie décorée. Le blason était identique à celui qu'une restauration soigneuse, sinon très technique, avait apposé dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle probablement. Aucun doute n'est possible, l'écu a toujours été d'or à trois pals de gueules, de sinople et d'argent. Il est sommé d'un casque empenné aux plumes blanches et rouges et a, pour support, un lion au naturel, tenant une enseigne fascée d'azur et d'argent, chargée d'un pal de gueules. Si les pals s'expliquent facilement par les armoiries mêmes des bailliages de Vuippens et d'Everdes, les émaux posent plus d'un problème. Les pals sont l'héritage direct de la famille d'Everdes-Vuippens, qui possérait la seigneurie d'Everdes au XII<sup>e</sup> siècle déjà<sup>16)</sup>: elle portait palé de gueules et d'argent de six pièces. Le bailliage de Vuippens hérita directement de ce blason, et celui d'Everdes qui s'en distinguait, bien que gouverné dès 1547 par le même bailli, conserva le palé de Vuippens « avec une étoile d'or en chef sur le 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> pal », ainsi qu'a bien voulu nous en informer M. Fréd. Th. Dubois<sup>17)</sup> qui a fixé dernièrement les armoiries de la commune.

Qu'en est-il des émaux? Si, comme l'assure M. Dey, les « trois » communes faisant partie de la compagnie d'Everdes firent les frais du drapeau, il serait assez naturel que les trois pals en fussent un rappel. Mais quelles trois communes? En fait, il y en avait quatre: Echarlens, Morlon, Marsens et Vuippens. Aucune n'avait alors d'armoiries déterminées, de sorte que les pals de gueules et d'argent les désignent toutes également; seul le pal central, de sinople, interprétait le nom

<sup>15)</sup> Les cantons mesurent 0 m. 90 ds côté, la croix: 0 m. 37.

<sup>16)</sup> Cf. *D. H. B. S.*, t. III, p. 42, art. *Everdes*, par J. Jordan.

<sup>17)</sup> Lettre du 8 novembre 1926 à l'auteur.

même de la compagnie, et la verdure de son nom: *Everdes*, en allemand: *Grüningen*<sup>18)</sup>. Peut-être aussi doit-on trouver à l'ondé d'argent et de sinople une interprétation parlante: les eaux vertes et blanches de la Sionge, affluent de la Sarine.

Que dire du champ d'or? Veut-il indiquer que la compagnie d'Everdes appartenait au Régiment de Pont dont le bailliage portait une bande de ce métal? Nous proposons l'hypothèse, sans la donner pour une affirmation.

Il reste à examiner le support et sa bannière. Le lion n'aurait en soi rien d'exceptionnel, puisqu'il s'agit d'un étandard; cependant rappelons qu'il constitue le meuble principal des armoiries Odet d'Orsonnens, qui portaient d'azur au lion rampant d'argent<sup>19)</sup>.

Or, il se trouve que le plus ancien «Rolle du Régiment de Pont en Ogoz», datant «de Lannée 1752»<sup>20)</sup>, nous procure des détails assez intéressants sur la «Troisième compagnie du Régiment de pont, formée par les communes Descherlens, morlon, marcens et Wipens». Les voici:

«Cette Compagnie consiste en 185 homes sans comprendre prima planna», ce que nous appellerions l'état-major. Remarque générale: «assés mal armés». L'enseigne était «jean Gapan de marcens» (les Gapany sont encore nombreux dans la contrée et les meubles de leur blason sont deux croissants et une étoile qui figurent, on s'en souvient, sur le fer de lance du drapeau d'Everdes). Mais voici qui vaut mieux: le capitaine de la compagnie se nommait «Mr Joseph nicol. edmont Odet, d'Orsonnens»<sup>21)</sup>. Nous n'avons pas, il est vrai, la preuve formelle qu'en 1748, Joseph-Nicolas-Edmond Odet commandât déjà la compagnie, puisqu'il n'existe point de contrôle d'hommes antérieur à 1752<sup>22)</sup>, mais nous pouvons le supposer, cette charge étant, le plus souvent, de longue durée.

En sorte que le lion tenant la bannière serait le symbole du capitaine-commandant dont les couleurs sont précisément le bleu et le blanc sur lesquels brocherait le fameux pal d'Everdes, une fois de plus répété. — Et nous aurions ainsi un curieux exemple de la manière patriarchale dont procédaient nos anciennes milices suisses pour composer une enseigne de compagnie: les emblèmes du bailliage, du capitaine, voir du porte-drapeau, rien n'y fut oublié. Avant de prendre congé de l'étandard d'Everdes, dont le sieur Jean Gapany de Marsens avait la garde, saluons le visage charmant de la reine du ciel que l'artiste inconnu a représentée entourée de cinq angelots et qu'une meilleure restauration<sup>23)</sup> a restituée aujourd'hui aux regards des visiteurs du Musée gruyérien.

<sup>18)</sup> La forme ancienne était, *Verdes*, puis *Es Verdes*, dans la verdure.

<sup>19)</sup> Voir les *Wappen der Regiments vähigen geschlechter der Respublic Freyburg in Vchtland*, par Jos. Heyne, en 1751, édité par A. Denéraz-Spengler à Lausanne 1916, et surtout Hubert de Vevey, *Les anciens ex-libris fribourgeois armoriés*, Fribourg 1923, p. 107 et 108.

<sup>20)</sup> A. E. F. Cf. H. Jaccard, *Essai de toponymie*, M.D.R., t. VII. 2<sup>e</sup> sér., p. 158—159, Lausanne, 1906. — La famille von Grüningen, aujourd'hui Grüningen, est représentée encore à Gessenay. Les armoiries actuelles diffèrent de celles des Everdes-Vuippens (Cf. D. H. B. S., t. III, p. 652), mais A. de Mandrot (*Armorial historique du Pays de Vaud*, 2<sup>e</sup> éd., Lausanne, 1880, p. 29) attribue le palé d'argent et de gueules aux de «de Verdet ou Grüningen»; nous ignorons sur quelles bases. On peut se demander si la famille bernoise éteinte von Werde (ne pas confondre avec les de Werdt actuels) n'a pas une origine commune avec les Everdes-Vuippens.

<sup>21)</sup> M. H. de Vevey publie au N° 95, p. 108, de l'ouvrage cité un ex-libris d'Ignace Odet, le fils même de Joseph-Nicolas-Edmond, conforme aux émaux que nous indiquons.

<sup>22)</sup> Le Manual du Conseil de guerre (Kriegsrathbuch No. 58, A.E.F.) ne nous a pas renseigné davantage.

<sup>23)</sup> Elle fut particulièrement délicate pour cette face du médaillon. Le restaurateur, après avoir ôté tout le papier possible, a fait de légères retouches pour accorder les parties détériorées à la peinture ainsi dégagée. Un tulle très fin a été tendu ensuite pour maintenir les tissus.